


JOURNAL	SUD OUEST	
DATE	Jeudi 15 février 2024	



La première voie verte du territoire a été inaugurée en avril 2023 à Andilly
- © Yannick Picard (CLP)

La communauté de communes met le braquet sur les mobilités douces

Retenue dans le cadre d'un appel à projets national, l'intercommunalité va pouvoir accélérer la mise en place de son schéma directeur cyclable sur son territoire.

AUNIS ATLANTIQUE

Après avoir été lauréate de l'appel à projets AVELO2 porté par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, la communauté de communes Aunis Atlantique vient d'être retenue pour l'appel à programmes Territoires cyclables. Une aubaine pour cette intercommunalité rurale qui vise à réduire son empreinte carbone et dont la mobilité est au cœur de sa stratégie de projet de territoire.

Pour cette première édition, ce sont 27 intercommunalités françaises qui ont été sélectionnées, pour un total de 125 millions d'euros versés

par l'État. « Deux communautés de communes ont été retenues en Nouvelle-Aquitaine : la communauté d'agglomération de Niort et la communauté de communes Aunis Atlantique », précise Jean-Marie Bodin, premier vice-président de la collectivité en charge de la mobilité.

7 millions d'euros

Sur le plan financier, ce sont 7 millions d'euros qui vont venir abonder les fonds communautaires et notamment son schéma directeur cyclable. « C'est en cohérence avec notre bi-po-

larité est/ouest autour des deux communes structurantes labellisées Petites villes de demain, Courçon et Marans », poursuit Jean-Marie Bodin.

Les travaux à réaliser dans le cadre de cet appel à programmes, en partenariat avec le Conseil départemental de la Charente-Maritime et les communes concernées, sont découpés en une vingtaine de fiches projets. La totalité du programme prévoit la réalisation de 104 km de linéaire cyclable, dont 72 en voie verte.

« Rezo Pouce n'a pas été bien adopté »

Dans les années à venir, le vélo risque bien de damer le pion à d'autres formes de mobilité. À l'image du système de covoiturage Rezo Pouce, lancé en septembre 2020 en Aunis Atlantique, et qui compte 25 arrêts répartis dans les 20 communes du territoire. « Rezo Pouce n'a pas été bien adopté », confie le premier vice-président d'Aunis Atlantique. À l'inverse d'un autre système de covoiturage : l'application Klaxit, en expérimentation depuis mai 2023.

Certains acteurs de la mobilité douce ont la même appétence que la collectivité. C'est le cas de Christophe Hodet, venu s'installer à Saint-Jean-de-Liversay en mai 2022. L'ancien technico-commercial dans la climatisation s'est reconverti dans le transport de personnes à mobilité réduite avec un triporteur adapté et à assistance électrique. Christophe Hodet a

testé son concept, Oliver le baladeur, dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Saint-Jean-de-Liversay, Charron, Benon, Saint-Sauveur-d'Aunis et Marans. « L'accueil a été extraordinaire, tant de la part des soignants que des résidents », insiste Christophe Hodet.

Le tourisme, autre clé de voûte de l'économie

Ce dernier compte bien développer son activité autour du tourisme en Aunis Atlantique : « Je pense au Comptoir local Aunis Marais poitevin, mais aussi à l'embarcadère de Bazoin. » Le tourisme, autre clé de voûte de l'économie locale selon Jean-Marie Bodin : « Dans le cadre de l'appel à projets AVELO2, nous avons notamment sécurisé le pont des Prieurs à Andilly. Il y aura, avec l'appel à programmes Territoires cyclables, l'élargissement de la passerelle de la place de la République à Marans, traversée par la Véloodyssée® et la Vélo Francette®. »

D'autres liaisons cyclables à vocation touristique pourraient bien profiter de cet appel à programmes. Comme celle qui suivrait la Sèvre entre Charron et Marans. Sans compter le projet de pôle d'échanges multimodaux à la gare de Marans, après celui de Ferrières. « Pour nous, notre intention est de réduire le nombre de voitures sur les routes de notre territoire », conclut l'élu marandais.

Yannick Picard (CLP)



Depuis près d'un an, la société Oliver le baladeur a mis son concept au service des résidents des Ehpad du territoire - © Yannick Picard (CLP)